

Doctorat en sexologie

Dépôt et évaluation du projet de thèse en sexologie

Le dépôt et l'évaluation, par un jury d'experts, du projet de thèse de doctorat constituent une étape obligatoire du cheminement de l'étudiantE dans le programme de doctorat.

Descriptif et objectifs du programme

Le but du doctorat en sexologie est d'apporter **une contribution originale et novatrice** à l'étude et à l'analyse des **enjeux théoriques, méthodologiques ou empiriques liés à la sexualité humaine**, selon **une approche interdisciplinaire**. Le programme de doctorat en sexologie vise la formation de chercheurs hautement qualifiés en sexologie par le développement de savoirs et de compétences les habilitant à réaliser de façon autonome, critique et innovatrice un programme de recherche en sexologie. Le projet doctoral peut viser la recherche évaluative des interventions ou des pratiques éducatives, cliniques, préventives et formatives dans le domaine de la sexualité humaine.

Objectifs généraux du programme

- Étudier les paradigmes et fondements théoriques contemporains qui permettent de comprendre et d'interpréter les différentes dimensions de la sexualité humaine et des facteurs déterminants.
- Comprendre et maîtriser les méthodologies avancées liées à l'étude de la sexualité humaine.
- Comprendre et maîtriser les données empiriques et les modèles explicatifs sur les différentes dimensions de la sexualité humaine.
- Développer différents modèles d'intervention en lien avec une problématique sexuelle en éducation, prévention et/ou clinique s'adressant aux collectivités ou aux individus dans le champ de la sexualité humaine, et ce, dans une perspective interdisciplinaire.

Les projets ne doivent pas nécessairement viser l'ensemble de ces objectifs.

Procédures et responsabilités

Avant la fin de la deuxième année suivant son inscription, l'étudiantE doit présenter à un jury son projet de thèse doctorale. Seuls peuvent déposer un projet de recherche les étudiantEs qui ont réussi l'activité SEX9000, qui ont obtenu l'approbation de dépôt de leur direction de recherche et qui sont inscrits à l'activité SEX9600 — Projet de thèse.

Le SCAE

Le SCAE a pour mandat, notamment, de voir à ce que les sujets de recherche des étudiantes, étudiants soient conformes aux objectifs du programme, d'approuver les projets de recherche des étudiantEs et de déterminer si le projet implique une recherche avec des êtres humains et nécessite une évaluation de son acceptabilité éthique par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ). Dans le contexte du projet de thèse de doctorat, le SCAE confie l'approbation du sujet de recherche à un jury composé de 3 personnes (4, en cas de codirection) qui lui fait rapport de sa notation et ses commentaires.

Le jury de projet est composé d'**au moins trois personnes** : la **direction de recherche** de l'étudiant (et la **codirection**, le cas échéant) et **deux professeurEs de disciplines différentes** pertinentes à la thèse. Les membres du jury de projet peuvent provenir du même département, mais ils ne pourront être membres du jury de thèse.

L'étudiantE remet son projet de thèse en 3 copies (4, en cas de codirection).

La direction de recherche contacte les membres pressentis et obtient leur accord pour siéger sur le jury de projet. Elle fixe, en accord avec eux, une date de soutenance du projet.

Dans le contexte de la rédaction du projet de thèse, la direction de recherche aide l'étudiantE à définir son projet et l'assiste dans les difficultés rencontrées au cours de ses études. Il lui incombe de guider l'étudiantE tout au long de la rédaction de son projet de recherche, de l'évaluer, d'autoriser le dépôt de son travail et de superviser les corrections exigées par le SCAE. C'est la direction de recherche, seule, qui autorise le dépôt du projet de recherche. Seuls les projets approuvés par la direction de recherche peuvent être déposés au SCAE.

La direction du programme valide la composition finale du jury et transmet à ses membres une copie du projet de thèse et les présentes consignes aux évaluateurs.

Les membres du jury disposent d'un mois pour en faire la lecture et la soutenance doit être tenue dans les semaines suivantes, au plus tard deux mois suivant le dépôt du projet.

Le jury est responsable de la notation de l'activité SEX9600 — Projet de thèse. Le membre président le jury consigne la note, les remarques et recommandations sur le formulaire de notation du projet de thèse et le transmet à la direction de programme.

Les membres du jury de projet de thèse doivent **poser un jugement sur** :

- 1) la cohérence et la pertinence des fondements théoriques, épistémologiques et méthodologiques du projet ;
- 2) son caractère interdisciplinaire (une obligation dans les objectifs du programme) ;
- 3) la faisabilité du projet, attestée notamment par la description de la méthodologie ;
et
- 4) la nécessité d'obtenir une approbation éthique pour réaliser son projet.

Une grille d'évaluation critériée est jointe au présent document. Les membres du jury basent leur évaluation sur cette grille. Les membres du jury n'ont pas à fournir individuellement un rapport écrit au programme ou à l'étudiantE et ils n'ont pas à s'entendre unanimement sur la notation de chacun des critères proposés. Seule la notation littérale globale et finale attribuée à l'activité SEX9600 — Projet de thèse (A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C ou E) doit faire l'objet d'un accord unanime.

Structure, contenu et normes de présentation du projet de thèse. Ce projet comporte un sommaire de la problématique, de l'état des connaissances, du cadre conceptuel et épistémologique, et de la méthodologie de recherche privilégiée (environ 50 pages).

Le projet de thèse contient minimalement **les éléments suivants** :

1. Problématique.
2. État des connaissances dans une perspective interdisciplinaire, en mettant l'accent sur les forces et les limites des points de vue disciplinaires, leur complémentarité et leurs divergences.
3. Cadre conceptuel et épistémologique (explicitation de la démarche d'intégration interdisciplinaire et description de l'apport interdisciplinaire de la thèse; description des disciplines mobilisées et de leur intégration).
4. Questions et objectifs de recherche (avec hypothèses, le cas échéant).
5. Méthode (type de devis et ses limites, participants, variables/mesures/canevas d'entrevue, procédure pour le recrutement, le cas échéant).
6. Enjeux éthiques et modes de résolution des dilemmes associés.

7. Analyses prévues et résultats attendus.
8. Annexes (le cas échéant : schéma d'entrevue ou questionnaire, formulaire de consentement, certificat d'éthique du projet et attestation ETPC-2).

Le projet écrit doit respecter **les normes suivantes** :

Nombre de pages : environ 50 (excluant les annexes, le cas échéant).

Police : Times New Roman, 12 points

Interligne : double.

Marges : 2,54 centimètres.

Thèse par articles. L'étudiantE qui prévoit faire une thèse par articles doit en aviser le sous-comité d'évaluation et d'admission (SCAE). Le SCAE, sur recommandation favorable du jury de projet, pourra autoriser la rédaction de la thèse par article. Dans le cas où l'étudiantE choisit la thèse par articles, elle, il doit présenter dans son projet de thèse la structure, le contenu et la spécificité de chacun des trois articles. Tel que stipulé à l'article A1.1 du Règlement no 8, les articles doivent être d'ampleur équivalente à un travail de recherche traditionnel eu égard à la charge de travail requise pour le troisième cycle. En vertu du Règlement no 8, un chapitre de volume ne peut pas être utilisé comme article pour la thèse. Toutefois, le SCAE peut autoriser exceptionnellement l'utilisation d'un chapitre de volume si le chapitre, pour lequel l'identité de l'auteure, l'auteur est attesté, constitue un apport substantiel à l'avancement des connaissances.

La présentation du projet dure environ deux heures et elle est présidée par un des membres du jury. L'étudiantE dispose d'au plus trente minutes pour présenter son projet. À tour de rôle, les membres du jury posent des questions sur les différentes dimensions du projet, et font part de leurs commentaires et recommandations. La direction de recherche (et la codirection, le cas échéant) intervient en dernier. Suite à cette période d'échanges avec les membres du jury, l'étudiantE se retire afin de le laisser délibérer. Ce dernier rend son jugement et ensuite rencontre l'étudiantE pour l'informer des résultats et faire des commentaires supplémentaires s'il y a lieu.

La notation de l'activité SEX9600 — Projet de thèse est littérale (A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C ou E). Les membres du jury doivent s'entendre unanimement sur cette notation. Le membre président le jury consigne la note, les remarques et recommandations sur le formulaire de notation du projet de thèse et le transmet à la direction de programme.

Une étudiante, un étudiant qui échoue à cette étape n'a qu'un seul droit de reprise (application de l'art. 8.1.2.4 — examen doctoral). Le jury qui juge le projet de thèse insuffisant et qui note un échec fera à l'étudiantE, séance tenante, des remarques précises quant aux modifications à apporter au projet de thèse et les consignera sur

Dépôt et évaluation du projet de thèse en sexologie

le rapport d'évaluation. L'étudiantE a un trimestre pour reprendre le travail et doit soumettre une nouvelle version du projet dans le trimestre qui suit celui où a eu lieu la soutenance du premier projet de thèse.

L'étudiantE doit obligatoirement réussir cette étape pour pouvoir être inscrit en rédaction de thèse.

Conformité du projet aux standards de l'éthique de la recherche

L'étudiantE et sa direction de recherche sont responsables des démarches entreprises au CERPÉ. Le rôle du SCAE est de confirmer auprès du CERPÉ qu'il a reçu et approuvé ledit projet de recherche et que ce dernier nécessite une évaluation éthique. L'étudiant doit remplir la demande d'[approbation éthique en ligne](#).

Suite à l'évaluation et à l'approbation du projet, le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) procède à l'émission d'un certificat valide pour un an. L'étudiantE et sa direction de recherche sont responsables de veiller, au besoin, à apporter des amendements à ce certificat ou à le renouveler.

GRILLE D'ÉVALUATION DU PROJET DE THÈSE

BARÈME DE NOTATION

L'appréciation de la qualité du projet de l'étudiantE relativement aux objectifs du projet de thèse est notée littéralement :

A+, A, A- = excellent

B+, B, B- = très bien

C+, C = bien

E = insatisfaisant

FORME (30%)

NORMES DE PRÉSENTATION	Notation
Le document présente les sections attendues les <i>Directives pour le dépôt des projets de mémoires</i> .	
Le document respecte les normes de présentation (caractère de police, style, format).	
La qualité de la langue est adéquate.	

FOND (70%)

PROBLÉMATIQUE – 2-5 pages	Notation
Le problème à l'étude est clairement établi.	
Les buts, les visées de l'étude sont explicites.	
La pertinence (sexologique, scientifique, sociale, etc.) d'étudier le problème cerné est adéquatement justifiée.	
Les retombées pour l'intervention sont présentées (lorsque pertinent).	
ÉTAT DES CONNAISSANCES INTERDISCIPLINAIRE – 12-15 pages	Notation
Les concepts et dimensions d'intérêt sont clairement identifiés, opérationnalisés et rattachés à leur discipline d'origine.	
Les forces et les limites des points de vue disciplinaires sont décrites.	
Les points de convergence et de divergence des disciplines mobilisées sont explicités.	

Dépôt et évaluation du projet de thèse en sexologie

<i>Approches quantitatives</i> Les variables (dépendantes, indépendantes et de contrôle) à retenir pour les analyses sont adéquatement introduites.	
Les écrits scientifiques recensés sont récents (majoritairement moins de 5 ans) et appropriés à l'objet d'étude. Ils proviennent de sources valides (publiés dans des revues avec comité de lecture).	
La synthèse des écrits est adéquate et fidèle aux sources.	
Les limites de l'état actuel des connaissances sont clairement identifiées.	
CADRE CONCEPTUEL ET ÉPISTÉMOLOGIQUE– 10-12 pages	Notation
La démarche d'intégration interdisciplinaire et ses points d'ancrage épistémologiques sont explicités et appuyés sur des sources.	
Les modèles théoriques ou conceptuels mobilisés dans le choix des variables ou dimensions à l'étude sont présentés, en incluant une explicitation de leurs fondements disciplinaires et postulats épistémologiques, le cas échéant.	
Les relations postulées entre les concepts sont explicitées et justifiées théoriquement.	
La contribution interdisciplinaire de la thèse est explicite.	
QUESTIONS/OBJECTIFS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES – 0,5-1 page	Notation
Les questions/objectifs de recherche sont explicites.	
Les questions ou objectifs de recherche sont justifiés par l'état des connaissances et le(s) cadre(s) conceptuel(s).	
Les hypothèses, le cas échéant, sont explicites et justifiées par l'état des connaissances.	
MÉTHODE – 8-10 pages	Notation
Le type de devis adopté est clairement décrit et approprié pour répondre aux questions de recherche.	
Les choix méthodologiques sont cohérents avec les orientations théoriques et épistémologiques du projet.	
La procédure de collecte de données (entrevue, questionnaire, matériel audiovisuel, en ligne ou face à face, etc.) est clairement décrite et justifiée.	
Les stratégies de sélection des participants, le cas échéant, sont clairement décrites et justifiées.	
La taille de l'échantillon visé est rigoureusement justifiée (par ex., sources scientifiques, études antérieures ou pilotes, analyses de puissance).	
Les stratégies mises en place pour minimiser les biais de sélection et les données manquantes sont décrites.	
Les limites du devis sont adéquatement décrites.	

Dépôt et évaluation du projet de thèse en sexologie

Le projet annoncé peut réalistement être réalisé dans le cadre d'un doctorat.	
Le cas échéant, les précisions méthodologiques relatives à chacun des articles sont adéquatement présentées.	
Le calendrier de réalisation de la recherche est réaliste et adéquat.	
Approches quantitatives†	
Les variables dépendantes, indépendantes et de contrôle sont clairement distinguées.	
Les variables sont clairement décrites (incluant leur source, leurs échelles de réponse, et leurs qualités métrologiques) et articulées aux questions/objectifs de recherche.	
Approches qualitatives†	
Le canevas d'entrevue est approprié en vertu des questions/objectif de recherche.	
ENJEUX ÉTHIQUES – 2-3 pages	Notation
Les considérations éthiques relatives à la sélection des participants, à la collecte de données et à la diffusion des résultats sont énoncées.	
Le ou les certificats d'éthique obtenus sont annexés, le cas échéant. †	
Le formulaire de consentement contient les sections et les contenus requis.†	
Le tutoriel de l'ETPC2 a été réussi (attestation annexée). †	
ANALYSES PRÉVUES – 4-5 pages	Notation
Approches quantitatives †	
Les analyses statistiques projetées et le(s) logiciel(s) utilisé(s) pour les réaliser sont présentés en détail et justifiées en fonction des questions/objectifs de recherche.	
Les stratégies de traitement des données manquantes et des variables ne respectant pas les postulats principaux des techniques statistiques mobilisées sont expliquées.	
Approches qualitatives †	
La démarche d'analyse du matériel est précisément décrite et fondée sur des sources valides.	
Les stratégies mises en place pour assurer la scientificité des conclusions sont présentées.	
Notation globale	

† L'évaluatrice, évaluateur peut indiquer N/A (Non applicable) à ces critères, le cas échéant.